

## États financiers consolidés

- 50 Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière et Rapport des vérificateurs
- 51 Bilans consolidés
- 52 États consolidés des résultats
- 52 États consolidés des bénéfices non répartis
- 53 États consolidés des flux de trésorerie

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

- 54 Note 1 Sommaire des principales conventions comptables
- 58 Note 2 Titres
- 58 Note 3 Prêts
- 59 Note 4 Titrisation
- 60 Note 5 Placement dans une société affiliée
- 60 Note 6 Autres actifs
- 60 Note 7 Écart d'acquisition et actifs incorporels
- 62 Note 8 Dépôts et certificats
- 62 Note 9 Autres passifs
- 63 Note 10 Avantages sociaux futurs
- 65 Note 11 Impôts sur les bénéfices
- 66 Note 12 Dette à long terme
- 66 Note 13 Capital-actions
- 67 Note 14 Rémunération à base d'actions
- 69 Note 15 Instruments financiers dérivés
- 69 Note 16 Juste valeur des instruments financiers
- 71 Note 17 Bénéfice par action ordinaire
- 71 Note 18 Éventualités, engagements et garanties
- 71 Note 19 Opérations entre apparentés
- 72 Note 20 Information sectorielle
- 73 Note 21 Acquisition d'actifs incorporels

## Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés de Société financière IGM Inc. ainsi que l'information financière connexe ont été préparés par la direction, qui doit s'assurer de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. La direction est donc tenue de choisir des principes comptables appropriés, de porter des jugements et d'établir des estimations conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada. L'information financière présentée dans les autres sections de ce rapport annuel est conforme à celle qui est présentée dans les états financiers consolidés.

La direction de la Société s'est dotée de systèmes de contrôles internes et d'autres procédés à l'appui en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que la totalité de l'actif sous le contrôle de l'entreprise est convenablement préservée. Ces contrôles et procédés à l'appui comprennent l'établissement de normes de qualité touchant l'engagement et la formation des employés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une définition précise des responsabilités et des exigences de rendement, et la communication aux employés des politiques et des directives de l'entreprise. La direction voit également à l'application d'un vaste programme de vérification interne soumis à l'examen minutieux des vérificateurs nommés par les actionnaires.

La responsabilité ultime des états financiers consolidés incombe au conseil d'administration, qui s'en acquitte avec l'aide d'un comité de vérification formé d'administrateurs qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la Société. Le comité de vérification revoit les états financiers consolidés et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Il étudie également les recommandations du vérificateur interne et des vérificateurs nommés par les actionnaires en vue de l'amélioration des contrôles internes et s'assure que la direction donne suite à ces recommandations. Dans l'exercice de ses fonctions, le comité de vérification rencontre régulièrement la direction, le vérificateur interne et les vérificateurs nommés par les actionnaires afin de fixer la portée et le calendrier de leurs vérifications respectives, d'étudier leurs conclusions et de s'assurer qu'ils se sont bien acquittés de leurs tâches.

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été vérifiés par Deloitte & Touche s.r.l., vérificateurs indépendants nommés par les actionnaires, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada; par suite de cette vérification, ils ont formulé leur opinion dans le rapport des vérificateurs aux actionnaires. Les vérificateurs nommés par les actionnaires peuvent à leur gré rencontrer le comité de vérification afin de discuter de leurs conclusions quant à l'intégrité de la présentation de l'information financière et du caractère adéquat des systèmes de contrôles internes.

*Le coprésident et chef de la direction*



Murray J. Taylor

*Le coprésident et chef de la direction*



Charles R. Sims

*Le vice-président exécutif, Finances*



Gregory D. Tretiak

## Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Société financière IGM Inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Société financière IGM Inc. aux 31 décembre 2006 et 2005 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2006 et 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Deloitte + Touche s.r.l.*

Comptables agréés

Winnipeg (Manitoba)

Le 14 février 2007

# Bilans consolidés

Aux 31 décembre (en milliers de dollars)

2006

2005

## Actif

Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 325 468 \$	1 068 061 \$
Titres (note 2)	142 322	178 011
Prêts (note 3)	488 795	512 989
Placement dans une société affiliée (note 5)	549 237	509 721
Commissions de vente reportées	974 070	927 958
Autres actifs (note 6)	439 804	336 473
Actifs incorporels (note 7)	1 040 126	900 180
Écart d'acquisition (note 7)	2 372 714	2 373 483
	<b>7 332 536 \$</b>	<b>6 806 876 \$</b>

## Passif

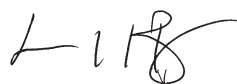
Dépôts et certificats (note 8)	777 505 \$	692 770 \$
Autres passifs (note 9)	735 297	634 256
Impôts futurs (note 11)	442 061	449 717
Dette à long terme (note 12)	1 200 000	1 225 010
Actions privilégiées (note 13)	360 000	360 000
	<b>3 514 863</b>	<b>3 361 753</b>

## Capitaux propres

Capital-actions (note 13)	1 493 954	1 481 519
Surplus d'apport	15 339	9 213
Bénéfices non répartis	2 308 380	1 954 391
	<b>3 817 673</b>	<b>3 445 123</b>
	<b>7 332 536 \$</b>	<b>6 806 876 \$</b>

(Se reporter aux notes complémentaires.)

Approuvé par le conseil d'administration



Murray J. Taylor  
Administrateur



Donald F. Mazankowski  
Administrateur

## États consolidés des résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre

(en milliers de dollars, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	2006	2005
<b>Revenu tiré des honoraires et revenu de placement net</b>		
Gestion	1 857 889 \$	1 644 737 \$
Administration	313 245	307 391
Distribution	221 164	212 344
Revenu de placement net et autres revenus	212 300	183 108
<b>Total du revenu tiré des honoraires et du revenu de placement net</b>	<b>2 604 598</b>	<b>2 347 580</b>
<b>Frais d'exploitation</b>		
Commissions	832 794	726 471
Frais autres que les commissions	573 399	555 326
Intérêts débiteurs	88 420	90 425
<b>Total des frais d'exploitation</b>	<b>1 494 613</b>	<b>1 372 222</b>
Bénéfice avant impôts et part des actionnaires sans contrôle	1 109 985	975 358
Impôts sur les bénéfices (note 11)	331 231	291 500
Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle	778 754	683 858
Part des actionnaires sans contrôle	2 064	1 431
<b>Bénéfice net</b>	<b>776 690 \$</b>	<b>682 427 \$</b>
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) (note 17)		
– de base	264 724	264 573
– dilué	267 395	266 609
Bénéfice par action (en dollars) (note 17) – de base	2,93 \$	2,58 \$
– dilué	2,90 \$	2,56 \$

(Se reporter aux notes complémentaires.)

## États consolidés des bénéfices non répartis

Pour les exercices terminés les 31 décembre (en milliers de dollars)

	2006	2005
<b>Solde au début</b>	<b>1 954 391 \$</b>	<b>1 668 006 \$</b>
Bénéfice net	776 690	682 427
Dividendes ordinaires	(406 478)	(353 207)
Prime à l'annulation d'actions ordinaires (note 13)	(11 688)	(20 067)
Autres (note 5)	(4 535)	(22 768)
<b>Solde à la fin</b>	<b>2 308 380 \$</b>	<b>1 954 391 \$</b>

(Se reporter aux notes complémentaires.)

# États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre (en milliers de dollars)	2006	2005
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net	776 690 \$	682 427 \$
Ajustements visant à déterminer les rentrées nettes provenant des activités d'exploitation		
Impôts futurs	(6 993)	26 869
Amortissement des commissions	298 631	260 209
Amortissement des immobilisations et des actifs incorporels	21 665	22 431
Variation des actifs et des passifs d'exploitation et autres	(57 548)	(50 484)
	<b>1 032 445</b>	941 452
Commissions versées	(344 743)	(337 376)
	<b>687 702</b>	604 076
<b>Activités de financement</b>		
Augmentation (diminution) nette des dépôts et des certificats	84 735	(18 180)
Versement sur la dette à long terme	(25 010)	(1 785)
Émission d'actions ordinaires	13 184	9 206
Dividendes ordinaires versés	(392 460)	(341 321)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(13 216)	(23 335)
	<b>(332 767)</b>	(375 415)
<b>Activités d'investissement</b>		
Achat de titres	(67 968)	(102 217)
Produit de la vente de titres	157 991	95 934
Augmentation nette des prêts	(1 270 143)	(258 005)
Produit de la titrisation (note 4)	1 301 543	250 993
Ajouts aux immobilisations	(23 716)	(11 206)
Acquisition d'actifs incorporels (note 21)	(140 100)	–
Fonds en main tierce (note 6)	(54 077)	–
Autres	(1 058)	(1 089)
	<b>(97 528)</b>	(25 590)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	257 407	203 071
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 068 061	864 990
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>1 325 468 \$</b>	1 068 061 \$
Trésorerie	154 050 \$	174 338 \$
Équivalents de trésorerie	1 171 418	893 723
	<b>1 325 468 \$</b>	1 068 061 \$
<b>Données supplémentaires sur les flux de trésorerie</b>		
Intérêts payés au cours de l'exercice	126 408 \$	131 899 \$
Impôts payés au cours de l'exercice	276 444 \$	239 407 \$

(Se reporter aux notes complémentaires.)

# Notes complémentaires

31 DÉCEMBRE 2006 ET 2005 (en milliers de dollars, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de Société financière IGM Inc. (la « Société ») ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et énonce des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés. Les composantes clés des états financiers nécessitant de la direction qu'elle fasse des estimations comprennent l'écart d'acquisition, les actifs incorporels, les impôts sur les bénéficiaires, les commissions de vente reportées et les avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

### Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société et de toutes les filiales sur une base consolidée, après élimination des opérations et des soldes intersociétés.

La méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée pour comptabiliser le placement de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), une société affiliée. Les deux sociétés sont contrôlées par la Corporation Financière Power.

Il n'y a aucune entité à détenteurs de droits variables dont la consolidation est requise en vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15, sauf en ce qui concerne la fiducie de rémunération du régime d'achat d'actions de la Société. La Société est considérée comme le principal bénéficiaire de la fiducie de rémunération du régime d'achat d'actions. Toutefois, la consolidation de cette fiducie n'a pas une incidence importante puisque l'actif (les actions de Société financière IGM Inc.) et le passif (l'obligation de remettre les actions de Société financière IGM Inc. aux participants) de la fiducie se contrebalancent dans la section du capital-actions des bilans consolidés.

### Constataion des revenus

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative de l'actif géré des fonds communs de placement et sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice au moment où le service est fourni. Les honoraires d'administration sont également constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice au moment où le service est fourni. Les revenus tirés de la distribution en ce qui a trait aux opérations sur fonds communs de placement et sur titres, et aux opérations d'assurance et bancaires, sont constatés selon les dates des opérations.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements temporaires composés de placements hautement liquides échéant à court terme. Les intérêts créditeurs sont enregistrés selon la comptabilité d'exercice.

### Titres

Les titres de placement comprennent les titres participatifs détenus comme placement à long terme. Les actions ordinaires sont comptabilisées au coût d'origine plus les dividendes déclarés. La valeur comptable d'un titre est ramenée à sa juste valeur lorsqu'une baisse durable de la valeur du titre en cause est constatée. Les gains et les pertes à la cession des titres de placement sont inscrits dans le poste Revenu de placement net et autres revenus de l'état consolidé des résultats.

### Prêts

Les prêts sont comptabilisés au coût non amorti plus les intérêts courus, moins une provision pour pertes sur créances. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour tous les prêts autres que les prêts douteux.

Un prêt est placé dans la catégorie des prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il n'y a plus d'assurance raisonnable de recouvrer en totalité le capital et les intérêts aux dates prévues. Un prêt est également placé dans cette catégorie lorsque les intérêts ou le capital sont en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat sous-jacent, sauf dans les cas où la direction juge que l'on ne peut douter du recouvrement du capital et des intérêts. Une fois que le prêt est placé dans la catégorie des prêts douteux, les intérêts courus et impayés sont contre-passés et portés en réduction des intérêts créditeurs pendant la période considérée. Par la suite, les intérêts créditeurs sont constatés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

La Société maintient une provision pour pertes sur créances qui est considérée comme suffisante par la direction pour absorber toutes les pertes sur créances découlant de son portefeuille. Des provisions particulières sont constituées à la suite d'examen des prêts individuels. Un autre type de provision a été établi, appelée provision générale, qui vise certains secteurs plutôt que des prêts individuels. Cette provision est constituée lorsque la direction juge, à la suite d'une évaluation prudente, que des pertes sont susceptibles de survenir, mais qu'il n'est pas possible de déterminer à l'avance quels prêts pourraient être touchés.

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES *(suite)*

### **Titrisation**

La Société cède périodiquement des prêts hypothécaires et personnels au moyen de ventes à des émetteurs d'effets de commerce qui vendent à leur tour des titres à des investisseurs. La Société conserve des responsabilités de gestion et certains éléments de garantie à l'égard des pertes sur créances liées aux prêts cédés. La Société cède également des prêts hypothécaires assurés en vertu de la LNH au moyen de l'émission de titres adossés à des créances hypothécaires.

Les cessions de prêts sont constatées comme des ventes pourvu que le contrôle des prêts ait été cédé et qu'une contrepartie autre que les droits de bénéficiaire liés aux prêts cédés ait été reçue en échange. Les prêts sont retirés des bilans consolidés et un gain, ou une perte, est immédiatement constaté dans les résultats en fonction de la valeur comptable des prêts cédés. La valeur comptable est répartie entre les actifs cédés et les droits conservés compte tenu de leurs justes valeurs relatives à la date de cession. Pour obtenir la juste valeur des droits conservés de la Société, les cours du marché sont utilisés s'ils sont disponibles. Cependant, comme les cours ne sont généralement pas disponibles pour les droits conservés, la juste valeur estimative est évaluée en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus selon les meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés, comme les taux de remboursement anticipé, la marge excédentaire, les pertes sur créances prévues et les taux d'actualisation, compte tenu des risques connexes. Les droits conservés sont évalués trimestriellement pour déterminer s'il y a eu perte de valeur. La Société continue de gérer les prêts cédés. Par conséquent, un passif de gestion est constaté et amorti sur la durée prévue des prêts cédés à titre de frais de gestion.

Pour toutes les cessions de prêts, les gains et les pertes et les revenus tirés des frais de gestion sont inscrits au poste Revenu de placement net et autres revenus aux états consolidés des résultats. Les droits conservés dans les prêts titrisés sont constatés à titre d'autres actifs et le passif de gestion est inscrit dans les autres passifs aux bilans consolidés.

### **Commissions de vente reportées**

Les commissions versées à la vente de certains fonds communs de placement sont reportées et amorties à même le revenu tiré des honoraires s'y rapportant sur une période maximale de sept ans. Les commissions versées à la vente de dépôts sont reportées et amorties sur la durée des dépôts; cependant, la période d'amortissement ne peut excéder cinq ans.

### **Immobilisations**

Les immobilisations, lesquelles sont incluses dans le poste Autres actifs, sont constatées au coût, soit 292,2 M\$ (259,3 M\$ en 2005), moins l'amortissement cumulé de 210,8 M\$ (183,5 M\$ en 2005). Les immeubles ainsi que le matériel et le mobilier connexes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie estimative.

### **Écart d'acquisition et actifs incorporels**

L'écart d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation fondé sur la juste valeur au moins une fois par année, et ils doivent être réduits s'il y a perte de valeur. Les actifs incorporels à durée de vie limitée sont amortis de façon linéaire sur leur durée de vie utile estimative, sans excéder une période de 20 ans. La Société soumet les actifs incorporels à durée de vie limitée à un test de dépréciation lorsque la survenance d'événements ou de changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La Société ramène les actifs à leur juste valeur lorsque les flux de trésorerie non actualisés s'y rapportant sont susceptibles de ne pas pouvoir permettre le recouvrement de la valeur comptable.

La Société a terminé son test de dépréciation annuel à l'égard de l'écart d'acquisition, des actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie et des actifs incorporels ayant une durée de vie limitée, et a déterminé qu'aucune moins-value n'était nécessaire.

### **Avantages sociaux futurs**

La Société offre plusieurs régimes d'avantages sociaux futurs, dont un régime de retraite à prestations déterminées capitalisé accessible à tous les employés admissibles, un régime complémentaire de retraite des cadres non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires d'assurance maladie et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

Le régime de retraite à prestations déterminées offre des pensions proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale. Une évaluation actuarielle à des fins de capitalisation est effectuée tous les trois ans; la plus récente évaluation a été faite au 31 décembre 2004 et la prochaine évaluation requise sera effectuée à la date de mesure du 31 décembre 2007.

Le coût des pensions et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les employés est déterminé actuariellement selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses de

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES *(suite)*

### **Avantages sociaux futurs** *(suite)*

la direction concernant le taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme, les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Le taux d'actualisation servant à évaluer les passifs est établi selon les taux du marché à la date de mesure, et l'actif du régime est évalué à la juste valeur pour le calcul du taux de rendement prévu à long terme. Le régime de retraite à prestations déterminées est investi dans nos fonds communs de placement d'actions, à revenu fixe et équilibrés.

Les charges ou revenus au titre des prestations constituées sont inclus dans les frais autres que les commissions et ils comprennent le coût des pensions et des avantages complémentaires de retraite offerts au titre des services rendus durant l'exercice en cours, les intérêts débiteurs sur le passif au titre des prestations constituées, le rendement prévu de l'actif du régime et l'amortissement des gains ou pertes actuariels sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés. Cette période varie de 11 à 16 ans selon les différents régimes d'avantages sociaux.

L'actif ou le passif au titre des prestations constituées représente l'écart cumulatif entre les charges et les cotisations de capitalisation et est inclus dans les autres actifs ou les autres passifs.

### **Rémunération et autres paiements à base d'actions**

La Société utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions octroyées aux employés. La juste valeur des options sur actions est déterminée à chaque date d'octroi. La charge de rémunération est constatée sur la période durant laquelle les droits sur les options sur actions deviennent acquis, ce qui augmente proportionnellement le surplus d'apport. Lorsque des options sur actions sont levées, le produit et le montant enregistré au surplus d'apport sont ajoutés au capital-actions.

### **Impôts sur les bénéficiaires**

La Société suit la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur les bénéficiaires, selon laquelle les actifs et les passifs d'impôts futurs reflètent les incidences fiscales futures prévues des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés en fonction des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer à la date de résorption prévue des écarts temporaires.

### **Passif et capitaux propres**

Les actions privilégiées qui peuvent être réglées, au gré de la Société, par l'émission d'un nombre variable de ses instruments de capitaux propres sont présentées comme des passifs. Les dividendes privilégiés sont classés dans les frais d'exploitation des états consolidés des résultats.

### **Bénéfice par action**

Le bénéfice de base par action est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est déterminé de la même façon que le bénéfice de base par action, sauf que le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation inclut l'incidence dilutive potentielle des options sur actions en cours octroyées par la Société, telle qu'elle a été déterminée par la méthode du rachat d'actions.

### **Instruments financiers dérivés**

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par la Société pour gérer l'exposition aux marchés des actions et aux taux d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

La Société documente officiellement toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que les objectifs de gestion des risques et la stratégie sous-jacente des diverses opérations de couverture. Ce processus inclut le rapprochement de tous les dérivés à des actifs et des passifs précis aux bilans consolidés ou à des opérations futures prévues. La Société évalue également officiellement, au moment de la mise en place de la couverture et sur une base continue par la suite, le degré d'efficacité des dérivés utilisés dans les opérations de couverture à contrebalancer les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

La Société gère son exposition au risque des marchés relativement à ses titres en concluant des contrats de vente à terme, en achetant des options de vente ou en achetant une option de vente et en vendant une option d'achat simultanément pour le même titre. La Société désigne ces contrats à titre de couverture de la vente future de titres donnés. Les gains et les pertes non réalisés sur les ventes à terme et sur les options sont comptabilisés selon la méthode du report en vertu de laquelle les gains et les pertes, incluant les primes payées ou reçues, sont constatés dans le poste

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES *(suite)*

### **Instruments financiers dérivés** *(suite)*

Revenu de placement net et autres revenus sur la même base que la vente future des titres s'y rapportant.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur ses activités bancaires hypothécaires et sur la gestion des actifs et des passifs. Ces swaps nécessitent l'échange périodique de versements d'intérêts nets sans l'échange du notionnel sur lequel les versements sont fondés. Ces swaps de taux d'intérêt sont comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées sous Revenu de placement net et autres revenus dans les états consolidés des résultats.

La Société conclut également des swaps de rendement total afin de gérer son exposition aux fluctuations du rendement total de ses actions ordinaires liées à des ententes de rémunération reportée. Ces swaps d'actions nécessitent l'échange périodique de versements contractuels nets sans l'échange de capital sur lequel les versements sont fondés. Ces instruments ne sont pas désignés comme instruments de couverture et sont comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées sous Frais autres que les commissions dans les états consolidés des résultats.

Les produits dérivés non admissibles et les produits dérivés non désignés comme instruments de couverture continuent d'être utilisés conformément aux politiques de gestion des risques de la Société, qui surveille leur efficacité en tant que couvertures économiques même si les exigences liées à l'application de la comptabilité de couverture ne sont pas respectées.

Si un élément couvert désigné est vendu avant la résiliation des instruments dérivés s'y rapportant ou s'il n'est plus probable que la vente ait lieu à la date initialement prévue, les gains ou les pertes réalisés ou non réalisés sur un tel instrument dérivé sont constatés dans les résultats.

### **Modifications comptables futures – instruments financiers**

En janvier 2005, l'ICCA a publié quatre nouvelles normes comptables : le chapitre 3855, intitulé « Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation »; le chapitre 3865, intitulé « Couvertures »; le chapitre 1530, intitulé « Résultat étendu »; et le chapitre 3251, intitulé « Capitaux propres ». Ces normes sont entrées en vigueur pour les exercices commençant au plus tôt le 1<sup>er</sup> octobre 2006 et s'appliqueront à la Société à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Ces normes exigent que tous les actifs financiers soient classés dans une des catégories suivantes : disponibles à la vente, détenus jusqu'à échéance, détenus à des fins de transaction ou prêts et créances. Les normes exigent que tous les actifs financiers soient comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés, à l'exception des prêts et créances, incluant les prêts hypothécaires et les titres classés comme détenus jusqu'à échéance, lesquels seraient comptabilisés au coût non amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers doivent être classés comme détenus aux fins de transaction et comptabilisés à leur juste valeur, ou classés sous Autres et comptabilisés au coût non amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les variations de la juste valeur des titres détenus aux fins de transaction doivent être présentées dans le bénéfice, et les gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers qui sont disponibles à la vente doivent être inscrits dans les Autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou fassent l'objet d'une dépréciation, auquel moment ils doivent être inscrits dans les états consolidés des résultats. Tous les dérivés, incluant les dérivés incorporés devant être comptabilisés séparément, à l'exception de ceux décrits dans le paragraphe suivant, doivent être constatés à leur juste valeur dans les bilans consolidés et les variations de la juste valeur doivent être comptabilisées dans les états consolidés des résultats.

Les instruments dérivés précisément désignés comme instruments de couverture et respectant les critères d'efficacité de couverture peuvent contrebalancer les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture doit être désignée comme une couverture de flux de trésorerie, une couverture de juste valeur ou une couverture d'investissements nets dans un établissement étranger autonome. Une couverture de juste valeur exige que la variation de la juste valeur du dérivé de couverture et la variation de la juste valeur de l'élément couvert lié au risque couvert soit toutes deux comptabilisées dans les états consolidés des résultats. Une couverture de flux de trésorerie exige que la variation de la juste valeur du dérivé, dans la mesure où elle est efficace, soit comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu pour être ensuite reclassée dans le bénéfice net au moment où l'opération couverte a une incidence sur le bénéfice. La variation de la juste valeur de la partie inefficace du dérivé de couverture de flux de trésorerie doit être comptabilisée dans les états consolidés des résultats.

Les états consolidés du résultat étendu seront inclus dans les états financiers de la Société. Les gains et les pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente, la portion efficace des variations de la juste valeur des

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Modifications comptables futures – instruments financiers (suite)

instruments de couverture de flux de trésorerie et les gains et les pertes de change non réalisés seront comptabilisés dans les états consolidés du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient constatés dans les états consolidés des résultats. Le cumul des autres éléments du résultat étendu fera partie des capitaux propres.

Les ajustements transitoires résultant de la réévaluation des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente et des instruments de couverture désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie seront comptabilisés dans le solde d'ouverture des Autres éléments du résultat étendu. Les autres ajustements transitoires ne devraient pas être importants.

### Chiffres correspondants de l'exercice précédent

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice considéré.

## 2. TITRES

	2006		2005	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Actions ordinaires	120 084 \$	212 804 \$	146 146 \$	265 431 \$
Placement dans des fonds communs de placement exclusifs	22 238	25 496	31 865	36 259
	142 322 \$	238 300 \$	178 011 \$	301 690 \$

## 3. PRÊTS

	ÉCHÉANCE			TOTAL 2006	TOTAL 2005
	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS		
Prêts hypothécaires résidentiels	97 569 \$	134 365 \$	3 195 \$	235 129 \$	286 918 \$
Prêts hypothécaires commerciaux	576	387	–	963	9 585
	98 145	134 752	3 195	236 092	296 503
Prêts personnels	221 839	19 207	19 385	260 431	224 684
	319 984 \$	153 959 \$	22 580 \$	496 523	521 187
Moins : provision générale				7 728	8 198
				488 795 \$	512 989 \$
Prêts douteux inclus ci-dessus				417 \$	983 \$
Moins : provision générale				7 728	8 198
				(7 311)\$	(7 215)\$
La provision pour pertes sur créances a varié comme suit :					
Solde au début				8 198 \$	17 810 \$
Radiations				(208)	(208)
Recouvrements				199	334
Reprise sur la provision pour pertes sur créances				(461)	(9 738)
Solde à la fin				7 728 \$	8 198 \$

#### 4. TITRISATION

Au cours de l'exercice, la Société a converti pour 1 311,1 M\$ (252,3 M\$ en 2005) de prêts hypothécaires résidentiels en facilités de crédit sur effet de commerce et constaté 5,0 M\$ (4,3 M\$ en 2005) en gains, déduction faite des frais de l'opération, au poste Revenu de placement net et autres revenus.

Le droit conservé par la Société dans les prêts titrisés inclut les comptes de réserve et les droits à la marge excédentaire future. Ce droit conservé est subordonné aux droits des détenteurs de facilités de crédit sur effet de commerce (« FCEC ») connexe et de titres hypothécaires (« TH ») (les « acheteurs »). Les acheteurs n'ont aucun droit sur les autres actifs de la Société en cas de défaut d'un emprunteur à l'échéance de paiement.

Les hypothèses économiques clés utilisées afin d'évaluer les droits conservés à la date d'émission des titrisations pour les opérations liées aux facilités de crédit sur effet de commerce réalisées au cours de 2006 et de 2005 étaient les suivantes :

	2006	2005
Moyenne pondérée des éléments suivants :		
Durée de service restante (années)	<b>3,9</b>	3,7
Taux d'intérêt	<b>5,17 %</b>	4,98 %
Taux de coupon des titres émis	<b>4,66 %</b>	4,00 %
Taux de remboursement par anticipation	<b>15,00 %</b>	15,00 %
Taux d'actualisation	<b>4,99 %</b>	4,55 %
Frais de gestion	<b>0,25 %</b>	0,25 %
Pertes sur créances prévues	<b>0,01 %</b>	0,05 %

Au 31 décembre 2006, la juste valeur du total des droits conservés se chiffrait à 42,7 M\$ (15,5 M\$ en 2005). La sensibilité à des changements défavorables immédiats de 10 % à 20 % dans ces hypothèses clés a été jugée négligeable.

Le total des prêts inscrits aux bilans consolidés de la Société, les prêts titrisés gérés par la Société ainsi que les flux de trésorerie liés aux ententes de titrisation sont comme suit :

	2006	2005
Prêts hypothécaires	<b>1 761 342 \$</b>	826 202 \$
Prêts personnels	<b>274 446</b>	245 624
	<b>2 035 788</b>	1 071 826
Moins : prêts titrisés gérés	<b>1 546 993</b>	558 837
Total des prêts au bilan	<b>488 795 \$</b>	512 989 \$
Produit des nouvelles titrisations	<b>1 301 543 \$</b>	250 993 \$
Flux de trésorerie provenant des droits conservés	<b>7 025 \$</b>	10 772 \$

## 5. PLACEMENT DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE

	2006	2005
Valeur comptable au début	509 721 \$	490 716 \$
Quote-part du bénéfice	79 099	72 381
Dividendes	(35 048)	(30 608)
Écart de conversion et autres ajustements	(4 535)	(22 768)
Valeur comptable à la fin	549 237 \$	509 721 \$
Quote-part des capitaux propres, à la fin	408 213 \$	369 946 \$
Juste valeur à la fin	1 277 214 \$	1 160 073 \$

La Société détient actuellement 37 787 388 actions de Lifeco (37 787 388 actions en 2005), ce qui représente une participation de 4,2 % (4,2 % en 2005).

## 6. AUTRES ACTIFS

	2006	2005
Débiteurs et autres montants à recevoir	219 177 \$	161 201 \$
Immobilisations	81 441	75 780
Fonds en main tiere (note 21)	54 077	–
Actif au titre des prestations constituées (note 10)	43 257	43 339
Frais reportés et payés d'avance	37 509	50 501
Autres	4 343	5 652
	439 804 \$	336 473 \$

## 7. ÉCART D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

Au cours du quatrième trimestre de 2006, la Corporation Financière Mackenzie, une filiale de Société financière IGM Inc., a effectué une évaluation provisoire de la juste valeur de l'actif acquis dans le cadre de l'acquisition de l'actif de Cundill Investment Research Ltd. et de ses sociétés affiliées (le « Groupe Cundill »). Le prix d'achat a été provisoirement réparti entre les actifs à durée de vie indéfinie et à durée de vie limitée et sera fixé dès que la Corporation Financière Mackenzie aura recueilli tous les renseignements importants jugés nécessaires pour finaliser la répartition (note 21).

Au deuxième trimestre de 2005, la Société a finalisé la répartition de l'écart d'acquisition lié à l'acquisition d'Investment Planning Counsel.

## 7. ÉCART D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS (suite)

Les variations de la valeur comptable de l'écart d'acquisition sont les suivantes :

2006				
	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
Solde au début	1 347 781 \$	943 550 \$	82 152 \$	2 373 483 \$
Acquis au cours de l'exercice	-	-	884	884
Ajustement de l'écart d'acquisition	-	-	(1 653)	(1 653)
Solde à la fin	1 347 781 \$	943 550 \$	81 383 \$	2 372 714 \$

2005				
	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
Solde au début	1 346 245 \$	923 590 \$	101 756 \$	2 371 591 \$
Acquis au cours de l'exercice	-	-	972	972
Répartition de l'écart d'acquisition	1 536	19 960	(21 496)	-
Ajustement de l'écart d'acquisition	-	-	920	920
Solde à la fin	1 347 781 \$	943 550 \$	82 152 \$	2 373 483 \$

Les composantes des autres actifs incorporels sont les suivantes :

2006						
	DURÉE DE VIE LIMITÉE	DURÉE DE VIE INDÉFINIE			TOTAL	TOTAL
	CONTRATS DE DISTRIBUTION	CONTRATS DE GESTION DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT	APPELLATIONS COMMERCIALES	TOTAL		
Valeur comptable	25 385 \$	608 853 \$	268 368 \$	877 221 \$	902 606 \$	
Acquis au cours de l'exercice	1 707	134	-	134	1 841	
Amortissement cumulé	(3 778)	-	-	-	(3 778)	
Valeur comptable nette	23 314 \$	608 987 \$	268 368 \$	877 355 \$	900 669	
Actif acquis, déduction faite de l'amortissement cumulé (note 21)					139 457	
					1 040 126 \$	

2005						
	DURÉE DE VIE LIMITÉE	DURÉE DE VIE INDÉFINIE			TOTAL	TOTAL
	CONTRATS DE DISTRIBUTION	CONTRATS DE GESTION DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT	APPELLATIONS COMMERCIALES	TOTAL		
Valeur comptable	24 421 \$	608 764 \$	268 368 \$	877 132 \$	901 553 \$	
Acquis au cours de l'exercice	964	89	-	89	1 053	
Amortissement cumulé	(2 426)	-	-	-	(2 426)	
Valeur comptable nette	22 959 \$	608 853 \$	268 368 \$	877 221 \$	900 180 \$	

## 8. DÉPÔTS ET CERTIFICATS

Les actifs présentés aux bilans consolidés comprennent une trésorerie et des équivalents de trésorerie et des prêts dont la valeur s'élève à 777,5 M\$ (692,8 M\$ en 2005) relativement aux dépôts et aux certificats.

	ÉCHÉANCE				TOTAL 2006	TOTAL 2005
	À VUE	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS		
Dépôts	565 906 \$	99 561 \$	103 400 \$	2 392 \$	771 259 \$	685 617 \$
Certificats	–	619	1 633	3 994	6 246	7 153
	565 906 \$	100 180 \$	105 033 \$	6 386 \$	777 505 \$	692 770 \$

## 9. AUTRES PASSIFS

	2006	2005
Créditeurs et charges à payer	360 989 \$	324 949 \$
Impôts à payer	188 538	143 407
Dividendes à verser	105 284	91 266
Intérêts à payer	13 255	14 473
Passif au titre des prestations constituées (note 10)	52 987	50 199
Revenus reportés	14 244	9 962
	735 297 \$	634 256 \$

## 10. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société offre plusieurs régimes d'avantages sociaux futurs, dont un régime de retraite à prestations déterminées capitalisé accessible à tous les employés admissibles, un régime complémentaire de retraite des cadres (« RCRC ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires d'assurance maladie et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

	2006			2005		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES	RCRC	AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES	RCRC	AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE
Juste valeur de l'actif du régime						
Solde au début	190 258 \$	– \$	– \$	167 636 \$	– \$	– \$
Cotisations des employés	2 869	–	–	2 678	–	–
Prestations versées	(8 569)	–	–	(6 787)	–	–
Rendement réel de l'actif du régime	22 673	–	–	26 731	–	–
Solde à la fin	207 231	–	–	190 258	–	–
Obligation au titre des prestations constituées						
Solde au début	147 655	18 478	31 364	119 788	15 236	34 462
Prestations versées	(8 569)	(764)	(640)	(6 787)	(735)	(688)
Coût des services rendus de l'exercice	6 101	72	1 378	4 313	398	1 630
Cotisations des employés	2 869	–	–	2 678	–	–
Intérêts débiteurs	7 836	952	1 745	7 493	942	2 310
Pertes actuarielles (gains actuariels)	(1 399)	(650)	8 494	20 170	2 637	(6 350)
Solde à la fin	154 493	18 088	42 341	147 655	18 478	31 364
Situation de capitalisation – excédent (déficit) du régime						
	52 738	(18 088)	(42 341)	42 603	(18 478)	(31 364)
Pertes actuarielles nettes non amorties (gains actuariels nets non amortis)						
	(9 481)	2 008	5 434	736	3 009	(3 366)
Actif (passif) au titre des prestations constituées						
	43 257 \$	(16 080)\$	(36 907)\$	43 339 \$	(15 469)\$	(34 730)\$

La répartition de l'actif du régime de retraite à prestations déterminées par catégorie d'actif se fait comme suit : 55 % en titres participatifs (61 % en 2005), 40 % en titres à revenu fixe (34 % en 2005) et 5 % en équivalents de trésorerie (5 % en 2005).

## 10. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS *(suite)*

	2006			2005		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES	RCRC	AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES	RCRC	AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE
(Le revenu) la charge au titre des prestations a été déterminé(e) ainsi :						
Coûts des services rendus de l'exercice	6 101 \$	72 \$	1 378 \$	4 313 \$	398 \$	1 630 \$
Intérêts débiteurs sur des obligations au titre des prestations constituées	7 836	952	1 745	7 493	942	2 310
Rendement prévu de l'actif du régime	(13 118)	–	–	(11 591)	–	–
Amortissement des (gains actuariels nets) pertes actuarielles nettes	(737)	351	(306)	(1 230)	776	141
	<b>82 \$</b>	<b>1 375 \$</b>	<b>2 817 \$</b>	<b>(1 015)\$</b>	<b>2 116 \$</b>	<b>4 081 \$</b>
Moyennes pondérées des hypothèses actuarielles importantes :						
Taux d'actualisation	5,30 %	5,25 %	5,43 %	5,30 %	5,25 %	5,40 %
Rendement à long terme prévu de l'actif du régime	7,00 %	s. o.	s. o.	7,00 %	s. o.	s. o.
Taux de croissance de la rémunération	4,40 %	2,75 %	s. o.	4,40 %	2,75 %	s. o.
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé <sup>1)</sup>	s. o.	s. o.	9,00 %	s. o.	s. o.	10,00 %

<sup>1)</sup> Tend vers 5,00 % en 2010 et reste à un taux identique par la suite.

Une augmentation de 1 % du taux tendanciel hypothétique des coûts liés aux soins de santé se traduirait par une augmentation de 8,7 M\$ des obligations cumulées au titre des avantages complémentaires de retraite au 31 décembre 2006 et une augmentation de 0,8 M\$ de la charge au titre des avantages complémentaires de retraite pour 2006. Pour sa part, une diminution de 1 % du taux tendanciel hypothétique des coûts liés aux soins de santé se traduirait par une diminution de 6,8 M\$ des obligations cumulées au titre des avantages complémentaires de retraite au 31 décembre 2006 et une diminution de 0,6 M\$ de la charge au titre des avantages complémentaires de retraite pour 2006.

En outre, la Société maintient un RER collectif, offert uniquement à certains employés. En 2006, les cotisations de la Société se sont établies à 5,3 M\$ (5,2 M\$ en 2005). Les cotisations sont passées en charges à mesure qu'elles sont versées.

## 11. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le taux d'imposition effectif de la Société est établi comme suit :

	2006	2005
Impôts sur les bénéfices en fonction des taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	35,44 %	35,93 %
Incidence des éléments suivants :		
Revenu de dividendes	(0,15)	(0,30)
Gains et pertes en capital, montant net	(0,75)	(0,75)
Quote-part du bénéfice d'une société affiliée (note 5)	(2,55)	(2,72)
Dividendes privilégiés versés	0,68	0,79
Incidence des variations des taux sur les impôts futurs liés aux actifs incorporels à durée de vie indéfinie	(1,23)	–
Autres éléments	(1,60)	(3,06)
Taux d'imposition effectif	29,84 %	29,89 %
La charge d'impôts se compose de ce qui suit :		
Impôts exigibles	338 224 \$	264 631 \$
Impôts futurs	(6 993)	26 869
	331 231 \$	291 500 \$

Les impôts futurs sont composés des écarts temporaires imposables suivants :

	2006	2005
Actifs d'impôts futurs		
Passif au titre des prestations constituées	17 219 \$	18 371 \$
Provision pour pertes sur créances	2 755	2 921
Réévaluations de placements	1 388	6 144
Report de pertes autres qu'en capital	11 290	13 164
Frais de restructuration	2 315	2 375
Autres	34 226	36 628
	69 193	79 603
Passifs d'impôts futurs		
Actif au titre des prestations constituées	13 963	15 162
Commissions de vente reportées	333 628	333 710
Actifs incorporels	150 773	164 572
Autres	12 890	15 876
	511 254	529 320
Impôts futurs	442 061 \$	449 717 \$

Au 31 décembre 2006, la Société avait des reports de pertes autres qu'en capital de 71,1 M\$ (90,4 M\$ en 2005) pouvant servir à réduire le bénéfice imposable futur, dont les avantages n'ont pas été constatés. Si ces pertes ne sont pas utilisées, elles viendront à échéance comme suit : 0,2 M\$ en 2007; 3,0 M\$ en 2008; 1,8 M\$ en 2009; 23,5 M\$ en 2010; 0,9 M\$ en 2013 et 41,7 M\$ en 2014.

## 12. DETTE À LONG TERME

	TAUX	ÉCHÉANCE	2006	2005
Débentures en série <sup>1)</sup>				
1997	6,65 %	13 décembre 2027	<b>125 000 \$</b>	125 000 \$
2001	6,75 %	9 mai 2011	<b>450 000</b>	450 000
2001	7,45 %	9 mai 2031	<b>150 000</b>	150 000
2002	7,00 %	31 décembre 2032	<b>175 000</b>	175 000
2003	6,58 %	7 mars 2018	<b>150 000</b>	150 000
2003	7,11 %	7 mars 2033	<b>150 000</b>	150 000
Effet à payer à un apparenté				
Corporation Financière Power	10,60 %	16 janvier 2006	–	25 010
			<b>1 200 000 \$</b>	<b>1 225 010 \$</b>

<sup>1)</sup> Les débentures sont rachetables en tout temps par la Société, en tout ou en partie, au pair ou en fonction d'une formule de prix fondée sur le rendement au moment du rachat, selon le plus élevé des deux montants.

Les intérêts débiteurs liés à la dette à long terme se sont chiffrés à 83,2 M\$ (85,7 M\$ en 2005).

Aucun versement de capital n'est exigible pour chacun des cinq prochains exercices, sauf pour un montant de 450,0 M\$ exigible en 2011.

## 13. CAPITAL-ACTIONS

### Autorisé

En nombre illimité :

- Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en séries
- Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en séries
- Actions de catégorie 1, sans droit de vote
- Actions ordinaires

### Émises et en circulation

	2006		2005	
	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE
Actions privilégiées de premier rang, série A	<b>14 400 000</b>	<b>360 000 \$</b>	14 400 000	360 000 \$
Actions ordinaires				
Solde au début	<b>264 539 213</b>	<b>1 481 519 \$</b>	264 598 380	1 475 405 \$
Émises en vertu du régime				
d'options sur actions (note 14)	<b>598 425</b>	<b>13 963</b>	525 533	9 382
Rachetées aux fins d'annulation	<b>(271 700)</b>	<b>(1 528)</b>	(584 700)	(3 268)
Solde à la fin	<b>264 865 938</b>	<b>1 493 954 \$</b>	264 539 213	1 481 519 \$

### Actions privilégiées

Les actions privilégiées donnent droit à un dividende non cumulatif annuel fixe de 5,75 % payable trimestriellement. Ces actions sont rachetables par la Société à compter du 30 juin 2009, contre espèces, au prix de 26,00 \$ l'action si elles sont rachetées avant le 30 juin 2010, de 25,67 \$ si elles sont rachetées au plus tôt le 30 juin 2010 mais avant le 30 juin 2011, de 25,33 \$ si elles sont rachetées au plus tôt le 30 juin 2011 mais avant le 30 juin 2012 et de 25,00 \$ si elles sont rachetées au plus tôt le 30 juin 2012. À compter du 30 juin 2009, la Société pourra convertir chaque action privilégiée en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat applicable à ce moment par 2,00 \$ ou par

### 13. CAPITAL-ACTIONS (suite)

#### Actions privilégiées (suite)

95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires à ce moment, selon le plus élevé des deux montants. À compter du 30 juin 2013, sous réserve du droit qu'a la Société de racheter les actions contre espèces ou de trouver d'autres acheteurs pour ces actions, chaque action privilégiée sera convertible au gré du détenteur en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant 25,00 \$ par 2,00 \$ ou par 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires à ce moment, selon le plus élevé des deux montants.

#### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 22 mars 2006, la Société a entrepris une offre publique de rachat, en vigueur pour une année, dans le cours normal de ses activités. En vertu de cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 13,2 millions de ses actions ordinaires, soit 5 % de celles-ci au 14 mars 2006. Au 31 décembre 2006, 271 700 actions ont été rachetées au coût de 13,2 M\$, et les primes versées pour acquérir les actions en excédent de la valeur attribuée ont été imputées aux bénéfices non répartis.

Le 23 février 2005, la Société a entrepris une offre publique de rachat, en vigueur pour une année, dans le cours normal de ses activités. En vertu de cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 13,2 millions de ses actions ordinaires, soit 5 % de celles-ci au 18 février 2005. Au 31 décembre 2005, 584 700 actions ont été rachetées au coût de 23,3 M\$, et les primes versées pour acquérir les actions en excédent de la valeur attribuée ont été imputées aux bénéfices non répartis.

### 14. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

#### Régime d'options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions (le « régime ») de la Société, des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société sont régulièrement octroyées à des employés à un prix n'étant pas inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire sur la Bourse de Toronto pour les cinq jours de négociation précédant la date de l'octroi. Les options sont assujetties à certaines conditions d'acquisition relatives au temps écoulé ou au rendement, établies à la date de l'octroi, et peuvent être levées sur une période n'excédant pas dix ans à partir de la date de l'octroi. Au 31 décembre 2006, 17 254 490 actions ordinaires (17 852 915 en 2005) étaient réservées aux fins d'émission en vertu du régime.

En 2006, la Société a octroyé 810 400 options à des employés (1 920 800 en 2005). Une tranche des options octroyées à des employés est assujettie à des objectifs de rendement. La juste valeur moyenne pondérée des options dont l'acquisition des droits se fait en fonction d'une période de temps et qui ont été octroyées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2006 a été estimée à 8,68 \$ l'option (7,76 \$ en 2005) selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes. La juste valeur moyenne pondérée des options fondées sur le rendement octroyées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2006 a été estimée à 5,35 \$ l'option (4,95 \$ en 2005) selon le modèle d'évaluation du prix des options à barrière. Les hypothèses utilisées pour ces modèles d'évaluation du prix sont les suivantes : i) un taux d'intérêt sans risque de 4,11 % (4,04 % en 2005); ii) une durée de l'option prévue de six ans (six ans en 2005); iii) une volatilité prévue de 21,00 % (25,00 % en 2005); et iv) un rendement de dividende prévu de 3,17 % (3,42 % en 2005).

La Société a inscrit une charge au titre de la rémunération de 6,3 M\$ (5,0 M\$ en 2005) en ce qui a trait à son régime d'options sur actions.

	2006		2005	
	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX DE LEVÉE MOYEN PONDÉRÉ	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX DE LEVÉE MOYEN PONDÉRÉ
Solde au début	8 451 760	27,57 \$	7 243 068	24,23 \$
Octroyées	810 400	46,68	1 920 800	37,69
Levées	(598 425)	22,03	(525 533)	17,52
Annulées	(168 865)	33,43	(186 575)	30,34
Solde à la fin	8 494 870	29,66 \$	8 451 760	27,57 \$
Pouvant être levées à la fin	4 653 897	23,62 \$	3 854 090	21,99 \$

## 14. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

Options en cours au 31 décembre 2006	DATE D'ÉCHÉANCE	PRIX DE LEVÉE (\$)	OPTIONS EN COURS	OPTIONS POUVANT ÊTRE LEVÉES
	2007	12,98	31 480	31 480
	2008	20,99	48 410	48 410
	2009	21,21–24,27	273 205	273 205
	2010	17,00	22 000	22 000
	2011	19,83–22,78	2 774 293	2 774 293
	2012	27,81	79 290	55 378
	2013	25,66–28,66	1 205 825	726 784
	2014	33,52–35,77	1 435 020	460 318
	2015	37,09–37,78	1 841 747	262 029
	2016	46,68	783 600	–
			8 494 870	4 653 897

### Régimes d'achat d'actions

En vertu des régimes d'achat d'actions de la Société, les employés et les conseillers en planification financière admissibles peuvent choisir chaque année qu'un pourcentage de leur rémunération annuelle soit retenu, jusqu'à concurrence d'un montant préétabli, afin d'acheter des actions ordinaires de la Société. La Société verse un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé ou du conseiller. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime pour faire l'acquisition d'actions ordinaires sur le marché libre. Les actions achetées grâce aux cotisations de la Société sont acquises après une période maximale de trois ans suivant la date de l'achat. Les cotisations de la Société sont inscrites à titre de frais autres que les commissions lorsqu'elles sont versées et se sont chiffrées à 7,6 M\$ (8,2 M\$ en 2005).

### Régime de droits différés à la plus-value des actions

La Société a établi un régime de droits différés à la plus-value des actions à l'intention des administrateurs de la Société dans le but de promouvoir un meilleur alignement entre les intérêts des administrateurs et des actionnaires de la Société. Aux termes de ce régime, les administrateurs doivent recevoir 50 % de leur rémunération annuelle sous forme de droits différés à la plus-value des actions et peuvent choisir de recevoir le solde de leur rémunération annuelle en espèces ou en droits différés à la plus-value des actions. Les administrateurs peuvent choisir de recevoir leurs jetons de présence sous forme d'une combinaison de droits différés à la plus-value des actions et d'espèces. Le nombre de droits différés à la plus-value des actions octroyés est calculé en divisant le montant de la rémunération payable par le cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pour les cinq derniers jours du trimestre de l'exercice (la « valeur d'un droit différé à la plus-value des actions »). L'administrateur qui choisit de recevoir des droits différés à la plus-value des actions recevra d'autres droits à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires, selon la valeur d'un tel droit à la date de versement des dividendes. Les droits différés à la plus-value des actions sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un administrateur, un dirigeant ou un employé de la Société ou d'une de ses sociétés affiliées, et seront acquittés au moyen d'un montant forfaitaire en espèces, selon la valeur d'un droit différé à la plus-value des actions à ce moment. Au 31 décembre 2006, la juste valeur des droits différés à la plus-value des actions en cours était de 5,9 M\$ (4,7 M\$ en 2005). Tout écart entre la variation de la juste valeur du régime de droits différés à la plus-value des actions et la variation de la juste valeur du swap de rendement total utilisé comme instrument de couverture économique pour le régime de droits différés à la plus-value des actions est comptabilisé sous Frais autres que les commissions sur la période au cours de laquelle la variation a lieu.

## 15. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société conclut des contrats dérivés qui sont négociés sur les bourses ou sur le marché hors cote sur une base diversifiée avec des banques à charte de l'annexe I et de l'annexe II. Les contrats dérivés sont tous utilisés à des fins autres que de négociation. Les swaps de taux d'intérêt sont des ententes contractuelles dans le cadre desquelles deux parties échangent, pour une période déterminée, des versements d'intérêt futurs calculés en fonction d'un montant nominal et d'un taux de référence déterminés. Les swaps de rendement total sont des ententes contractuelles visant l'échange de paiements calculés en fonction d'un montant nominal et d'un titre sous-jacent pour une période déterminée. Les options sont des ententes contractuelles qui confèrent le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre des titres particuliers à un prix fixe et à une date ultérieure. Les ventes à terme sont des ententes contractuelles visant la vente d'un instrument financier à une date ultérieure à un prix fixe.

Le montant assujéti au risque de crédit est limité à la juste valeur actuelle des instruments qui sont en position de gain, ce qui ne représente qu'un petit pourcentage des montants nominaux. Le risque de crédit est présenté ci-dessous sans tenir compte des accords de compensation ni des sûretés accessoires et ne reflète pas les pertes réelles ou prévues. La juste valeur estimative totale représente le montant total que la Société recevrait (ou paierait) si elle mettait un terme à toutes les ententes à la fin de chaque exercice. Toutefois, cela ne représenterait pas un gain ni une perte pour la Société étant donné que les instruments dérivés relatifs à certains actifs et passifs créent une position symétrique du gain ou de la perte.

Le tableau suivant résume le portefeuille d'instruments financiers dérivés de la Société aux 31 décembre :

2006	MONTANT NOMINAL				RISQUE DE CRÉDIT	JUSTE VALEUR ESTIMATIVE TOTALE
	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL		
Swaps	234 497 \$	1 820 037 \$	43 818 \$	2 098 352 \$	10 442 \$	4 038 \$
Options achetées	23 179	–	–	23 179	–	–
Options vendues	31 106	–	–	31 106	–	(42 555)
	<b>288 782 \$</b>	<b>1 820 037 \$</b>	<b>43 818 \$</b>	<b>2 152 637 \$</b>	<b>10 442 \$</b>	<b>( 38 517)\$</b>
2005						
Swaps	127 745 \$	417 685 \$	3 868 \$	549 298 \$	3 686 \$	3 130 \$
Options achetées	–	23 179	–	23 179	76	76
Options vendues	–	31 106	–	31 106	–	(29 259)
Ventes à terme	6 091	–	–	6 091	964	962
	<b>133 836 \$</b>	<b>471 970 \$</b>	<b>3 868 \$</b>	<b>609 674 \$</b>	<b>4 726 \$</b>	<b>( 25 091)\$</b>

## 16. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau qui suit présente la juste valeur des instruments financiers au bilan et hors bilan, calculée à l'aide des méthodes et des hypothèses d'évaluation décrites ci-dessous. La juste valeur représente le montant qui pourrait être échangé dans des conditions de pleine concurrence entre des parties compétentes agissant en toute liberté, ce montant reposant sur le cours du marché, si un tel cours existe. La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et est généralement calculée selon les conditions du marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments nécessitant le recours à un jugement éclairé.

## 16. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

	2006		2005	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
<b>Actif</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>1 325 468 \$</b>	<b>1 325 468 \$</b>	1 068 061 \$	1 068 061 \$
Titres	<b>142 322</b>	<b>238 300</b>	178 011	301 690
Prêts	<b>488 795</b>	<b>488 843</b>	512 989	512 582
Débiteurs et autres montants à recevoir	<b>219 177</b>	<b>219 177</b>	161 201	161 201
<b>Total de l'actif financier</b>	<b>2 175 762 \$</b>	<b>2 271 788 \$</b>	1 920 262 \$	2 043 534 \$
<b>Passif</b>				
Dépôts et certificats	<b>777 505 \$</b>	<b>778 703 \$</b>	692 770 \$	694 302 \$
Autres passifs financiers	<b>532 515</b>	<b>532 515</b>	480 887	480 887
Dette à long terme	<b>1 200 000</b>	<b>1 410 234</b>	1 225 010	1 450 011
<b>Total du passif financier</b>	<b>2 510 020 \$</b>	<b>2 721 452 \$</b>	2 398 667 \$	2 625 200 \$
Instruments dérivés hors bilan (note 15)	<b>- \$</b>	<b>(42 555)\$</b>	- \$	(28 221)\$

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

La juste valeur des instruments financiers à court terme correspond approximativement à leur valeur comptable. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir et les autres passifs financiers.

Les titres sont évalués aux cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, d'autres méthodes d'évaluation peuvent être utilisées.

Les prêts sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus aux taux d'intérêt du marché exigés pour des prêts comportant un risque de crédit similaire.

Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt du marché actuellement offerts pour des dépôts comportant des échéances et des risques de crédit semblables.

La dette à long terme est évaluée en tenant compte des cours du marché actuel pour des débentures et des effets à payer comportant des échéances et des risques semblables.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est évaluée selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur les marchés pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances analogues, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée nette.

## 17. BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE

	2006	2005
<b>Bénéfice</b>		
Bénéfice net	776 690 \$	682 427 \$
<b>Nombre d'actions ordinaires</b> (en milliers)		
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	264 724	264 573
Ajouter :		
– levée potentielle des options sur actions en cours	2 671	2 036
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	267 395	266 609
<b>Bénéfice par action ordinaire</b> (en dollars)		
De base	2,93 \$	2,58 \$
Dilué	2,90 \$	2,56 \$

Dans certains cas, les actions privilégiées dont il est question à la note 13 sont convertibles en actions ordinaires. Ces conversions ne sont pas incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action puisque la Société a la possibilité de régler l'opération en espèces plutôt qu'en actions.

## 18. ÉVENTUALITÉS, ENGAGEMENTS ET GARANTIES

### Éventualités

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris des recours collectifs, dans le cours normal de ses activités. Trois recours collectifs relatifs à des allégations d'opérations d'anticipation du marché visant des fonds communs de placement des sociétés ont été déposés. Le Groupe Investors a conclu des ententes de règlement en 2004 avec plusieurs organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières relativement à ces allégations. Bien qu'il soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence négative importante sur la situation financière consolidée de la Société.

### Engagements

La Société devra verser les paiements annuels suivants en vertu de ses contrats de location-exploitation : 39,5 M\$ en 2007; 34,8 M\$ en 2008; 31,8 M\$ en 2009; 26,8 M\$ en 2010 et 116,7 M\$ en 2011 et par la suite.

### Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des ententes prévoyant le versement d'indemnités à des tiers dans le cadre d'opérations telles que des cessions et des acquisitions d'entreprises, des prêts ou des opérations de titrisation. La Société a également accepté d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants. La nature de ces ententes nous empêche de faire une évaluation raisonnable du montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser à des tiers, car les ententes ne fixent souvent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Par le passé, la Société n'a eu à verser aucun montant en vertu de ces ententes d'indemnisation. Aucun montant n'a été inscrit relativement à ces ententes.

## 19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société conclut des opérations avec La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la « Great-West »), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la « London Life ») et la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada-Vie »), qui sont toutes des filiales d'une société affiliée, Lifeco, qui est une filiale de la Coporation Financière Power. Ces opérations ont lieu dans le cours normal de ses activités et ont été comptabilisées aux valeurs d'échange convenues.

En 2006 et en 2005, la Société a fourni certains services administratifs à la Great-West, et a reçu de cette même partie

## 19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS *(suite)*

certain services administratifs. La Société distribue des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Great-West et la Canada-Vie et a reçu un montant de 29,0 M\$ (37,2 M\$ en 2005) en honoraires de distribution. La Société a payé un montant de 21,0 M\$ (17,2 M\$ en 2005) à la London Life relativement à la distribution de certains fonds communs de placement de la Société.

Au cours de 2006, la Société a vendu des prêts hypothécaires résidentiels à la Great-West et à la London Life pour un montant de 291,4 M\$ (122,8 M\$ en 2005).

## 20. INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs Groupe Investors et Mackenzie tirent des honoraires de l'exercice de leurs principales activités, qui sont liées essentiellement au placement, à la gestion et à l'administration de leurs fonds communs de placement. Ils tirent également des honoraires de la prestation de services de courtage. Les revenus gagnés à titre d'intermédiaire découlent principalement des actifs financés par des dépôts et des certificats, de même que des services bancaires hypothécaires et d'administration liés à ces prêts. De plus, le secteur Groupe Investors tire des honoraires de la distribution de produits d'assurance et reçoit une quote-part d'un bénéfice lié à son placement dans Lifeco.

Le secteur Activités internes et autres englobe Investment Planning Counsel, le revenu de placement net lié aux investissements non attribués et les intérêts débiteurs sur la dette.

Les résultats des secteurs isolables reflètent les systèmes internes de la Société en matière de présentation de l'information financière.

	2006			
	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
Revenu tiré des honoraires et revenu de placement net				
Gestion	1 046 230 \$	771 674 \$	39 985 \$	1 857 889 \$
Administration	181 373	130 624	1 248	313 245
Distribution	115 663	31 791	73 710	221 164
Revenu de placement net et autres revenus	146 016	27 142	39 142	212 300
	<b>1 489 282</b>	<b>961 231</b>	<b>154 085</b>	<b>2 604 598</b>
Frais d'exploitation				
Commissions	392 511	370 430	69 853	832 794
Frais autres que les commissions	273 846	267 466	32 087	573 399
	<b>666 357</b>	<b>637 896</b>	<b>101 940</b>	<b>1 406 193</b>
Bénéfice avant les éléments suivants	<b>822 925 \$</b>	<b>323 335 \$</b>	<b>52 145 \$</b>	<b>1 198 405</b>
Intérêts débiteurs				88 420
Bénéfice avant impôts et part des actionnaires sans contrôle				1 109 985
Impôts sur les bénéfices				331 231
Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle				778 754
Part des actionnaires sans contrôle				2 064
Bénéfice net				<b>776 690 \$</b>
Actifs identifiables	<b>1 440 745 \$</b>	<b>2 505 129 \$</b>	<b>1 013 948 \$</b>	<b>4 959 822 \$</b>
Écart d'acquisition	1 347 781	943 550	81 383	2 372 714
Total de l'actif	<b>2 788 526 \$</b>	<b>3 448 679 \$</b>	<b>1 095 331 \$</b>	<b>7 332 536 \$</b>

## 20. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2005

	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
Revenu tiré des honoraires et revenu de placement net				
Gestion	921 015 \$	691 324 \$	32 398 \$	1 644 737 \$
Administration	166 673	138 004	2 714	307 391
Distribution	113 778	33 961	64 605	212 344
Revenu de placement net et autres revenus	126 360	19 052	37 696	183 108
	1 327 826	882 341	137 413	2 347 580
Frais d'exploitation				
Commissions	326 496	339 934	60 041	726 471
Frais autres que les commissions	265 461	258 890	30 975	555 326
	591 957	598 824	91 016	1 281 797
Bénéfice avant les éléments suivants	735 869 \$	283 517 \$	46 397 \$	1 065 783
Intérêts débiteurs				90 425
Bénéfice avant impôts et part des actionnaires sans contrôle				975 358
Impôts sur les bénéfices				291 500
Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle				683 858
Part des actionnaires sans contrôle				1 431
Bénéfice net				682 427 \$
Actifs identifiables	1 364 130 \$	2 197 908 \$	871 355 \$	4 433 393 \$
Écart d'acquisition	1 347 781	943 550	82 152	2 373 483
Total de l'actif	2 711 911 \$	3 141 458 \$	953 507 \$	6 806 876 \$

## 21. ACQUISITION D'ACTIFS INCORPORELS

Le 22 septembre 2006, la Corporation Financière Mackenzie a acquis l'actif de Cundill Investment Research Ltd. et de ses entités affiliées (le « Groupe Cundill ») pour une contrepartie en espèces incluant les frais de l'opération et les frais connexes. Une contrepartie conditionnelle sera exigible si certains objectifs liés aux revenus futurs et à l'actif géré sont atteints et un montant a été placé en main tierce. Le total de la contrepartie additionnelle ne peut être déterminé pour le moment. Si une contrepartie supplémentaire devient exigible, elle sera comptabilisée à titre de coût additionnel lié à l'achat.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et les résultats du Groupe Cundill ont été inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition.

Le prix d'achat a été provisoirement réparti entre les actifs incorporels et sera fixé dès que la Corporation Financière Mackenzie aura recueilli tous les renseignements importants jugés nécessaires pour finaliser la répartition.